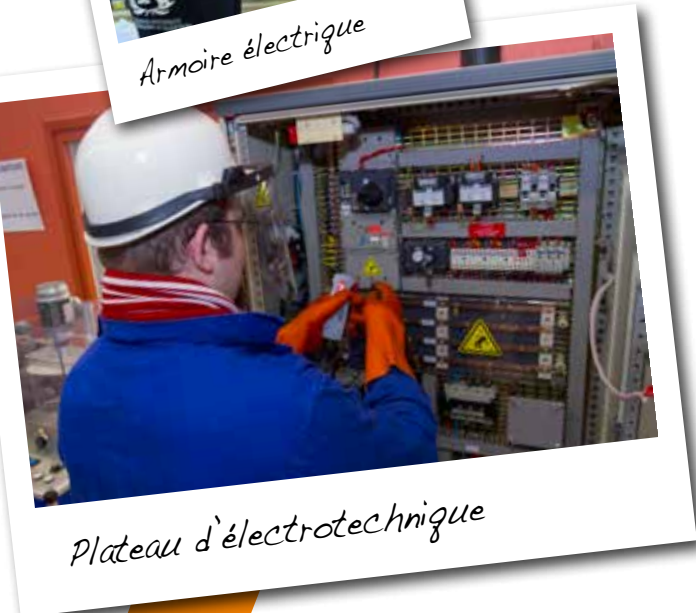


Brevet Technicien Supérieur ÉLECTROTECHNIQUE



ÉLECTROTECHNIQUE (ÉLECT)

Le technicien supérieur en électrotechnique est spécialisé dans l'étude, la mise en oeuvre, l'utilisation et la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique. Le technicien supérieur intervient dans les secteurs de la production industrielle, du tertiaire, de l'habitat, du transport et de la distribution de l'énergie électrique. C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.

Comment y accéder ?

■ Sont recrutés sur dossier :

- Bac STI2D
- Bac S option S.I. ou option SVT
- Bac Pro ELEEC • MELEC
- Après la première année d'un parcours de l'enseignement supérieur (scientifique ou technologique)

Comment s'inscrire ?

Site d'accès :

WWW.PARCOURSUP.FR

Formation en entreprise

■ Stage en entreprise

- 1^{er} année
 - 4 semaines de stage en entreprise
- 2^e année
 - 6 à 8 semaines de stage en entreprise

Le BTS, et après ?

■ Poursuite d'études

- Prépa ATS
- Licence pro coordinateur technique pour les installations électriques
- Licence pro électrotechnique et électronique de puissance
- Licence pro électrotechnique et énergies renouvelables
- Licence pro métiers du commerce industriel
- Écoles d'ingénieurs

■ Insertion Vie Active

- Technicien(ne) chargé(e) d'études
- Technicien(ne) de chantier en installations électriques
- Technicien(ne) de maintenance
- Électromécanicien(ne)
- Technicien(ne) d'essais
- Responsable de service après-vente